



Les confirmations  
de toutes les races  
seront assurées

## EXPOSITION CANINE INTERNATIONALE

avec attribution du CACS de la SCC et du CACIB de la FCI

# BOURGES

PARC DES EXPOSITIONS / 7 Bd Lamarck, 18000 Bourges



C.A.C.I.B.  
de la F.C.I.



CENTRALE  
CANINE

C.A.C.S.  
de la S.C.C.

## Samedi 10 et Dimanche 11 Février 2024

Enceintes chauffées - Tous les rings à l'intérieur  
Buvette et restauration sur place

Jumelée avec la Nationale du CCCE, le VENDREDI 9 FÉVRIER

**A LA DEMANDE DE LA DDETSPP DU CHER,  
LA VACCINATION DES CHIENS EXPOSÉS EST RECOMMANDÉE.**

Séance de confirmations seules toutes races pour les chiens  
non exposés **uniquement le vendredi 11 février**  
de 13h30 à 17h (voir page 4)

### Concours Jeunes Présentateurs

(inscription sur place ou lors de l'engagement de votre chien 8€)

Catégories : de 6 à 10 ans et de 11 à 17 ans

Feuille d'inscription à télécharger sur [www.chiens-du-centre.fr](http://www.chiens-du-centre.fr)

Exposition sur le thème  
**LE CARNAVAL**



Certificat de vaccination antirabique obligatoire  
pour les chiens de 2<sup>e</sup> catégorie ou venant de l'étranger

**Exposition sans cage**  
Cages gratuites à disposition en nombre limité

**RENSEIGNEMENTS EXPOSITION  
ET CONFIRMATIONS**  
Tél. : 02.48.69.48.53 et 06.17.57.21.64

**CLÔTURE DES ENGAGEMENTS**  
1<sup>re</sup> clôture (prix réduit):  
16/01/2024 (cachet de la poste faisant foi)  
2<sup>e</sup> clôture : 26/01/2024 (date de réception)

<b>Groupe 01</b>	10/02/2024
Berger des Shetland, Bergers allemands, Chiens de berger belge, Kelpie australien, Schipperke	CAVILLAC Boris
<b>Berger blanc suisse</b> <sup>spé</sup> , <b>Berger de Bohême</b> <sup>spé</sup> , Berger de Picardie, Bergers de Brie, <b>Bergers de l'Est et italiens</b> <sup>spé</sup> , Bergers des Pyrénées, Bergers hollandais, Bobtail, Border Collie, Chien de berger catalan, Chien loup de Saarloos, <b>Chien-loup tchécoslovaque</b> <sup>spé</sup> , Colleys, Lancashire Heeler, <b>Mudi</b> <sup>spé</sup> , <b>Puli</b> <sup>spé</sup> , <b>Pumi</b> <sup>spé</sup> , Schapendoes, Welsh Corgis	GIANNONE Salvatore
<b>Berger américain miniature</b> <sup>spé</sup> , Berger australien, Berger de Beauce, Bouviers d'Australie, Bouviers des Flandres et Ardennes, Colley barbu, Molossoïdes latino-américains	VIZZARI Dominique
<b>Groupe 05</b>	10/02/2024
Akita, Laika de lakoutie, Norsk elghund gris, Norsk elghund noir, Spitz des visigoths, Chien finnois de Laponie, Malamute de l'Alaska, Samoyède, Spitz japonais, Shiba inu	DE CUYPER Jos (BELGIQUE)
Akita américain, Bangkaew de Thaïlande, Chien de Bali, Chien de Canaan, Chien de Taïwan, Chien du Pharaon, Chien thaïlandais à crête dorsale, Esquimau canadien, Chien du Groenland, Chien norvégien de Macareux, Laika russo-européen, Laika de Sibérie orientale, Laika de Sibérie occidentale, Chien d'élan suédois, Spitz de Norbotten, Chien d'ours de Carélie, Spitz finlandais, Berger d'Islande, Buhund norvégien, Chien suédois de Laponie, Berger finnois de Laponie, Jindo coréen, Chow Chow, <b>Eurasier</b> <sup>spé</sup> , Husky Sibérien, Podengo portugais à poil lisse petit, Hokkaido, Kai, Kishu, Shikoku	DUPAS Jean-Jacques
Basenji, <b>Chiens nus du Mexique et du Pérou</b> <sup>spé</sup> , Cimeco de l'Etna, Podenco canario, Podenco ibicenco à poil dur, Podenco ibicenco à poil court, Podengo portugais à poil dur grand, Podengo portugais à poil dur moyen, Podengo portugais à poil dur petit, Podengo portugais à poil lisse grand, Podengo portugais à poil lisse moyen	ISTAS François
Spitz loup, Spitz loup, Grand spitz blanc, Grand spitz blanc, Grand spitz marron ou noir, Grand spitz marron ou noir, Spitz moyen blanc, Spitz moyen blanc, Spitz moyen marron ou noir, Spitz moyen marron ou noir, Spitz moyen autres couleurs, Petit spitz blanc, Petit spitz marron ou noir, Petit spitz autres couleurs, Spitz nain blanc, Spitz nain marron ou noir, Spitz nain autres couleurs, Spitz italien	KLEIN Jean-Claude
<b>Groupe 06</b>	10/02/2024
Anglo-français de petite vénerie, Ariégeois, Chien courant espagnol, Chien courant d'estonnie, Chien courant des Balkans, Dunker, Haldenstovare, Chien courant de Hygen, Chien courant finnois, Hamilton stavare, Schiller stavare, Smalands stavare, Basset artésien normand, Basset de Westphalie, Basset des Alpes, Basset Hound, Basset suédois, Beagle, Billy, Bleus de Gascogne, Brachet allemand, Brachet autrichien noir et feu, Brachet de Styrie à poil dur, Brachet polonais, Brachet tyrolien, Chien de loutre, Chien de Saint Hubert, Chiens courants de l'Europe de l'Est, Chien courant bernois, Bruno du Jura, Chien courant lucernois, Petit chien courant bernois, Petit chien courant du Jura, Petit chien courant lucernois, Petit chien courant de schwyz, Chiens de recherche au sang, Coonhound, Dalmatien, Basset fauve de Bretagne, Foxhound anglais, Français, Gascons saintongeois, Grands Anglo-français, Grand griffon vendéen, Grand basset griffon vendéen, Petit basset griffon vendéen, Poitevin, Rhodesian Ridgeback	FABRE Marie-Annick
<b>Groupe 09</b>	10/02/2024
Bichons, Chiens du Tibet, King et Cavaliers King Charles spaniels, Petit chien lion, Petits belges	BODSON Marie-Christine
<b>Bouledogues français</b> <sup>spé</sup>	DUPAS Jean-Jacques
<b>Chiens chinois à crête</b> <sup>spé</sup> , <b>Coton de Tuléar</b> <sup>spé</sup>	ISTAS François
Caniches, Carlins, Epagneuls continentaux, Epagneuls japonais, Kromfohländer, Pékinois, Petits chiens russes, Ratier de Prague, Terrier de Boston	JAUSSI Yvonne (SUISSE)
<b>Chihuahua à poil court</b> <sup>spé</sup>	KLEIN Jean-Claude
<b>Chihuahua à poil long</b> <sup>spé</sup>	MARKI CASANOVA Beatrix (SUISSE)
Races non reconnues par la FCI	10/02/2024
Euskal artzain txakurra, Perro de pastor garafiano, Perro leones de pastor, Segugio dell appennino, Maneto, Podenco andaluz, Briquet de Provence, Bruno Saint-Hubert, Cursinu, Majorero, Podencos valencianos	DUPAS Jean-Jacques
Barbado da Terceira, Pluricolores à poil frisé	JAUSSI Yvonne (SUISSE)

Jury pressenti\* de BOURGES dimanche 11 février 2024

<b>Groupe 02</b>	11/02/2024
Boxer, Cane Corso, Léonberg	DE CUYPER Jos (BELGIQUE)
Chien de ferme dano-suédois, Dobermann, Dogue argentin, Hollandse Smoushond, Pinscher, Schnauzer, Shar Pei, Terrier noir russe	GIANNONE Salvatore
<b>Bergers de l'Est et italiens</b> <sup>spé</sup> , Bouviers Suisses, Bulldog anglais, <b>Bulldog Continental</b> <sup>spé</sup> , Cao de Gado Transmontado, Chien de berger Kangel, Chien de Montagne de l'Atlas, Chien de montagne des Pyrénées, Dogue de Bordeaux, Dogue majorquin, Fila de Saint Miguel, Hovawart, Mastiff - Bullmastiff, Mâtin des Pyrénées, Mâtin napolitain, Molossoïdes latino-américains, Montagnes portugaises - Estrela, Presa Canario, Rottweiler, Tosa	VIZZARI Dominique
<b>Dogue du Tibet</b> <sup>spé</sup> , <b>Dogues allemands</b> <sup>spé</sup> , <b>Landseer</b> <sup>spé</sup> , <b>Saint Bernard</b> <sup>spé</sup> , <b>Terre Neuve</b> <sup>spé</sup>	ZALC Thierry
<b>Groupe 03</b>	11/02/2024
Airedale, Bedlington Terrier, Border Terriers, Fox-Terriers, Norwich et Norfolk Terrier, Ratier valencien, Russell Terriers, Silky Terrier, Terrier australien, Terrier brésilien, Terrier de chasse allemand, Terrier du Yorkshire, Welsh Terrier, Cairn Terrier, Terrier écossais, Skye Terrier, West highland white Terrier, Irish soft coated wheaten Terrier, Toy Terrier	BODSON Marie-Christine
Bull Terriers, Cesky Terrier, Staffordshire américain, Staffordshire Bull Terrier, Terrier japonais, Lakeland Terrier, Terrier de Manchester, Sealyham Terrier, Glen of Imaal Terrier, Irish Terrier, Kerry blue Terrier	ISTAS François
<b>Groupe 04</b>	11/02/2024
<b>Races non citées</b>	BONNET Michel
<b>Groupe 07</b>	11/02/2024
Drahthaar, <b>Setters irlandais</b> <sup>spé</sup>	GAUGUELIN Claire
Barbu tchèque, Braque allemand, Braque d'Auvergne, Braque de l'Ariège, Braque du Bourbonnais, Braque italien, <b>Braque Saint Germain</b> <sup>spé</sup> , Braques de Weimar, Braques français, Braques hongrois, Chien d'arrêt danois ancestral, Chien d'arrêt frison, Chien d'arrêt portugais, Epagneul à perdrix de Drepte, Epagneul bleu de Picardie, Epagneul de Pont-Audemer, Epagneul français, Epagneul picard, <b>Epagneuls bretons</b> <sup>spé</sup> , <b>Epagneuls de Münster</b> <sup>spé</sup> , <b>Griffon Korthals</b> <sup>spé</sup> , <b>Langhaar</b> <sup>spé</sup> , Perdiguero de Burgos, Pointer, Pudelpointer, Setter anglais, Setter Gordon, Spinone, <b>Races non citées</b>	ROCHEBEUF Marie-Aude
<b>Groupe 08</b>	11/02/2024
Barbets, Chien d'eau espagnol, Wetterhoun, Chien d'eau portugais à poil bouclé, Chien d'eau portugais à poil ondulé	DUPAS Jean-Jacques
<b>Chien d'oyseil allemand</b> <sup>spé</sup> , Chien d'eau américain, Cockers américains, Cockers anglais, Spaniels	JAUSSI Yvonne (SUISSE)
Golden, Labrador, <b>Lagotto Romagnolo</b> <sup>spé</sup> , Retrievers	MARKI CASANOVA Beatrix (SUISSE)
<b>Groupe 10</b>	11/02/2024
<b>Petit lévrier italien</b> <sup>spé</sup> , Whippet	DUPAS Jean-Jacques
Azawakh, Barzoï, Greyhound, Lévrier afghan, Lévrier écossais, Lévrier espagnol, Lévrier hongrois, Lévrier irlandais, Lévrier polonais, Saluki, Sloughi	PIAU Bertrand
Races non reconnues par la FCI	11/02/2024
Alano espagnol, Pastore della sila, Spino degli iblei, Cane di oropa, Cane di mannara, Chien Fonnese, Ratonero-bodeguero andaluz	DUPAS Jean-Jacques
Pachon navarro, Epagneul de Saint-Usuge	ROCHEBEUF Marie-Aude

# EXTRAITS DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'EXPOSITION

L'EXPOSITION SE TIENDRA À BOURGES LES SAMEDI 10 ET DIMANCHE 11 FEVRIER 2024

**ARRIVÉE ET JUGEMENT** - Entrée des chiens à partir de 8 h. Les jugements commenceront à 9 h précises.

**LOGEMENT** - Les chiens pourront être logés dans des cages mises à disposition (en nombre limité).

Il est formellement interdit de placer de la paille dans les cages; seules les couvertures sont admises (sauf pour les meutes).

**SORTIE DES CHIENS** - Les chiens classés (dans les quatre premiers de chaque race, chaque classe, chaque sexe) ne pourront quitter l'exposition avant 17 h 30. Les autorisations de sortie ne devront être accordées qu'entre 12 et 14 heures après versement d'une caution de 10 €. Les chiens non classés pourront sortir de l'exposition dès la fin du jugement de leur race.

**AFFICHAGE** - Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur et 35 cm de largeur: le nom, l'adresse de l'élevage, les principales récompenses obtenues par l'élevage, l'annonce des portées à vendre. Un seul panneau par cage est autorisé. Toute distribution de prospectus, quels qu'ils soient, est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'exposition.

**TOILETTAGE** - Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé.

Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme.

Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

**SERVICE VÉTÉRINAIRE** - Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur - Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition :

- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau,
- des chiens aveugles, sourds ou estropiés,
- des chiens monochromes, cryptorchides ou atteints de malformations,
- des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnée de leurs petits,
- des chiens dangereux.

La décision du Service Vétérinaire est sans appel (voir Avis aux Exposants).

**ANNULATION** - En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la Société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

**ENGAGEMENTS** - Les chiens doivent être la propriété de l'Exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, se conformer au règlement des juges.

**Seuls sont admis à l'Exposition les chiens inscrits à un Livre d'origines** (Livre d'attente compris) d'un Pays membre de la F.C.I. ou d'un Pays non affilié, dont le Livre d'origine est reconnu par la F.C.I.

Seront refusés:

- les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,
- les engagements "au poteau" le jour de l'exposition,
- toutes modification ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de lot d'élevage ou des erreurs de transcription de l'organisation.

## CLASSES D'ENGAGEMENT

La date prise en compte pour déterminer l'âge est la date du jugement.

### CLASSES INDIVIDUELLES

**INTERMÉDIAIRE** - Pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois. Cette Classe donne droit à l'attribution d'un C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Ouverte. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

**OUVERTE** - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois.

Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Intermédiaire. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

**TRAVAIL** - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture des engagements, la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec la Classe Ouverte et Intermédiaire. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

**CHAMPION DE BEAUTÉ** - Réserve exclusivement aux chiens âgés d'au moins 15 mois, déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. au plus tard à la date de clôture des engagements (la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S., mais donne droit à l'attribution du C.A.C.I.B. et de la R.C.A.C.I.B. en concurrence avec les Classes Ouverte, Intermédiaire et Travail.

**JEUNES** - Pour tous chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et non au C.A.C.S., ni au C.A.C.I.B. Le 1er excellent peut obtenir le CACS-J.

**PUPPY** - Pour les chiens âgés de 6 mois à moins de 9 mois. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution d'un qualificatif; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant: Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur, insuffisant) Elle ne donne pas lieu à un classement.

**BABY** - Pour les chiens âgés de 4 mois à moins de 6 mois. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution d'un qualificatif; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant: Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur, insuffisant) Elle ne donne pas lieu à un classement.

**VETERAN** - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S., ni du C.A.C.I.B. Le 1er excellent peut obtenir le CACS-V.

### AUTRES CLASSES

**MEUTES Réserve aux Races des Groupes 3 - 4 - 6 soumises au travail dans l'utilisation chasse.** Le lot doit être composé de 6 chiens au minimum, de même race, variété, poil et taille (sauf Nains et Kaninchen), sans distinction de sexe et appartenant au même propriétaire ou équipe.

**LOT D'ÉLEVAGE** - Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1<sup>er</sup> degré.

**COUPLE** - Pour deux chiens de même race et variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

**PAIRE** - Pour deux chiens de même race et variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle

**CHIENS "NE CONCOURANT PAS"** - Pour les chiens âgés de 6 mois minimum, titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

**RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS** - Le montant des engagements doit être adressé en même temps que la feuille d'engagement au secrétariat (voir au recto) avant la date de clôture par mandat-lettre, chèque bancaire ou chèque postal. Pour les exposants étrangers: mandat international exclusivement.

### CLÔTURE DES ENGAGEMENTS:

- 1<sup>re</sup> clôture le 16 janvier 2024 (cachet de la poste faisant foi)
- 2<sup>e</sup> clôture le 26 janvier 2024 (date de réception - avec majoration des tarifs)

### REFUS OU EXCLUSIONS:

1<sup>er</sup> des engagements:

- a) des chiens non inscrits à un livre d'origines d'un pays membre de la FCI ou d'un pays non affilié mais dont le livre est reconnu par la FCI
- b) des chiens n'ayant pas atteint l'âge de 4 mois la veille de l'ouverture de l'exposition.

La Société se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre et de les rembourser même après les avoir acceptés.

2<sup>e</sup> des chiens. - (À leur entrée ou en cours d'exposition):

- a) des chiens nés en France ou l'étranger ayant subi une otecomie après le 28 août 2008.
- b) ceux refusés par le "Service Vétérinaire";
- c) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés.

Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.

- d) ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'Exposition est formellement interdite;
- e) ceux dont l'engagement "au poteau" serait demandé.

**JUGEMENTS** - Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring, et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un Juge qualifié ou stagiaire ou Expert confirmateur de la race considérée.

Un Juge défaillant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre Juge qualifié pour la même race. Un deuxième Juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens par journée d'exposition.

En aucun cas un Juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé.

Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés.

Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le Juge.

En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite, mais le juge a la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer.

Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall

**C.A.C.S.:** Le C.A.C.S. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1<sup>er</sup> "EXCELLENT" en CLASSE OUVERTE, INTERMÉDIAIRE ou TRAVAIL, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première place).

Les Juges font les propositions de C.A.C.S. d'après les mérites absolus des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.

Il appartient à la S.C.C. de s'assurer, pour l'homologation du C.A.C.S., que les chiens satisfont aux conditions imposées.

Si le chien classe 2<sup>e</sup> Excellent est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le C.A.C.S., il peut lui être accordé la R.C.A.C.S. La R.C.A.C.S. peut être convertie en C.A.C.S. si le chien proposé pour le C.A.C.S.:

- a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines.
- b) s'il a déjà le titre de Champion National de Beauté.

Après avoir décerné le C.A.C.S., pour attribuer la Réserve de C.A.C.S., le juge devra appeler sur son ring le second de la classe dans laquelle il aura attribué le C.A.C.S. et le mettre en concurrence avec les 1<sup>ers</sup> Excellent des deux autres classes.

**C.A.C.I.B.:** Les propositions de C.A.C.I.B. ne sont autorisées que dans les classes OUVERTE, INTERMÉDIAIRE, TRAVAIL et CHAMPION.

Dans ces quatre classes, seuls peuvent être engagés les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois à la veille de l'ouverture de l'Exposition.

L'engagement simultané dans ces quatre classes est interdit.

Les Juges font les propositions de C.A.C.I.B. d'après le mérite absolu des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.

Il appartient à la F.C.I. de s'assurer que les chiens proposés satisfont aux conditions imposées pour l'homologation du C.A.C.I.B.

Le C.A.C.I.B. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1<sup>er</sup> "Excellent" (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement cette première place). Il est décerné au plus beau chien ayant obtenu le qualificatif "Excellent" à condition d'être de mérite exceptionnel.

La R.C.A.C.I.B. peut être convertie en C.A.C.I.B. si le chien proposé pour le C.A.C.I.B.:

- a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense, en raison de son âge, de ses origines, etc.
- b) s'il a déjà le titre de Champion International

Les récompenses décernées ne seront valables qu'après leur homologation par la S.C.C. en ce qui concerne le C.A.C.S. et par la Fédération Cynologique Internationale pour l'attribution du C.A.C.I.B.

**MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE RACE** - le chien et la chienne proposés pour le C.A.C.I.B. concurrent pour le titre de Meilleur de Race, ainsi que le Meilleur Jeune Mâle et Meilleure Jeune Femelle ayant reçu le qualificatif «Excellent» dans la classe jeune, et le (la) Meilleur(e) vétérinaire ayant reçu le qualificatif «Excellent». Les chiens appartenant à des races reconnues à titre provisoire par la F.C.I., bien que ne pouvant pas obtenir le C.A.C.I.B., peuvent prendre part aux concours Meilleur de Race, Meilleur de Groupe, Meilleur de l'Exposition.

**MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE GROUPE** - Les chiens désignés "Meilleur de Race" seront réunis par groupes pour la désignation du Meilleur Chien de chaque Groupe.

**MEILLEUR CHIEN DE L'EXPOSITION** - Les meilleurs chiens de chaque groupe concurrent en fin d'exposition pour le titre de Meilleur Chien de l'Exposition. Dans le cas d'une exposition sur 2 jours, les propriétaires des «Meilleurs de Groupes» de la 1<sup>re</sup> journée s'engagent en conséquence à être présents à l'Exposition le 2<sup>e</sup> jour.

### CONFIRMATIONS

**ATTENTION:** Les chiens ayant subi une otecomie après le 28 août 2008 ne pourront être confirmés.

Seuls les juges français peuvent assurer la confirmation.

Votre chien doit être identifié très lisiblement et vous devez le présenter avec sa fiche d'identification et son certificat de naissance de la Société Centrale Canine, ainsi que le formulaire d'examen de confirmation correctement rempli. Une liste des modifications intervenues après l'édition du catalogue sera affichée au secrétariat de l'exposition.

Age minimum exigé pour la confirmation:	
• 1 <sup>er</sup> Groupe:	12 mois
sauf: Bergers Allemand et de Brie, Bouvier des Flandres	15 mois
• 2 <sup>e</sup> Groupe	12 mois
sauf: Schnauzer Géant, Dogues Allemand, de Bordeaux, du Tibet, Mastiff, Bullmastiff, Mâtin Napolitain et Espagnol, Montagne et Mâtin des Pyrénées, Fila Brasileiro, Chien de Montagne Portugais, Rafeiro de Alentejo, Castro Laboreiro, St-Bernard, Terre-Neuve, Landseer, Léonberg, Dobermann, Rottweiler, Howawart, Cane Corso, Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois	15 mois
• 3 <sup>e</sup> Groupe:	12 mois
sauf: American Staffordshire Terrier	15 mois
• 4 <sup>e</sup> Groupe	15 mois
• 5 <sup>e</sup> Groupe	12 mois
sauf: Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podenco Canario, Podengo Portugais (moyen et grand), Podenco Ibicenco, Samoyède, Akita Inu, Akita Américain, Esquimaux du Groenland	15 mois
• 6 <sup>e</sup> , 7 <sup>e</sup> , 8 <sup>e</sup> Groupes	12 mois
sauf: Rhodesian Ridgeback, Dalmatien et Retrievers	15 mois
• 9 <sup>e</sup> Groupe	12 mois
sauf: Epagneuls Pékinois et Japonais	10 mois
• 10 <sup>e</sup> Groupe	15 mois
sauf: Whippet, Petit Lévrier Italien	12 mois

**RÉCLAMATIONS** - Toutes réclamations fondées sur ce présent Règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'évènement qui les auront motivées et être accompagnées d'une caution de 150 € qui restera acquise à la Société organisatrice si après examen elles sont reconnues sans fondement. Tous les cas non prévus au présent Règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition.

**SANCTIONS** - Pourront être exclus temporairement ou définitivement des Expositions et Concours organisés par la S.C.C., avec extension possible aux manifestations organisées par ses Associations affiliées:

- a) les Exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur;
- b) ceux qui auront fait une fausse déclaration
- c) ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité;
- d) ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'Exposition ou porteraient atteinte au prestige des Juges et de la S.C.C.
- e) ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre;
- f) ceux qui auront quitté l'Exposition avant l'heure fixée.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

**RESPONSABILITÉ** - La Société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit. Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'Exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la Société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place. Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent Règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

### TRÈS IMPORTANT

#### Avis aux Exposants résidant à l'Étranger

I - Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais concernant.

II - L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un Vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an.

Pour les animaux âgés de plus d'un an accompagnant les voyageurs en transit, importés temporairement ou réimportés après une exportation temporaire, le certificat de vaccination antirabique est seul exigé.

Le certificat devra avoir été authentifié par les Autorités vétérinaires du pays d'origine et garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé autorisé dans ce pays. Une traduction officielle en langue française du certificat devra également être présentée. En l'absence de ces documents, les chiens seront refoulés.

III - Il y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à l'Exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront pouvoir être justifiées à tout moment. Le Vétérinaire officiel désigné par l'Administration peut refuser l'admission des chiens à l'Exposition en cas de non-conformité aux conditions sanitaires.

Règlement complet des expositions sur le site SCC :

<https://www.centrale-canine.fr/articles/reglement-des-expositions>



## OBLIGATIONS SANITAIRES (S'APPLIQUENT AU CACIB ET AUX NATIONALES D'ÉLEVAGE)

2<sup>e</sup> catégorie (Rottweiler, Tosa, American Staffordshire Terrier): pour qu'une inscription puisse être validée, fourniture obligatoire par courrier ou par mail de la copie du certificat de vaccination antirabique et la copie du permis de détention à jour de validité. Sinon, après un éventuel rappel, le dossier sera automatiquement refusé. Par ailleurs, l'organisation recommande aux propriétaires des chiens des races concernées de prendre à la lettre les dispositions relatives à l'article 211-5 de la loi du 6 janvier 1999, notamment la tenue en laisse et muselière en dehors des rings et cages.

Chiens provenant de l'étranger : copie obligatoire, par courrier ou mail, de la vaccination antirabique

Chiens disposant d'un numéro de pedigree étranger et vivant en France : copie de l'inscription par vétérinaire au fichier d'identification (aujourd'hui I-CAD, précédemment SIEV ou SCC) et du certificat de vaccination antirabique.



DEMANDE D'ENGAGEMENT **Bourges****CACS-CACIB - 10 et 11 février 2024**

Remplissez soigneusement cette feuille, et envoyez-la immédiatement à :  
CEDIA - Exposition de Bourges - 67 rue du G<sup>al</sup> Leclerc - 67202 WOLFISHEIM  
avec l'ordre de paiement et les documents éventuellement nécessaires. Photocopies acceptées.

Du soin apporté à remplir les lignes ci-dessous dépendra l'exactitude des informations diffusées dans le catalogue

Cadre réservé à la Société

Identification : \_\_\_\_\_ N° Livre d'Origines : \_\_\_\_\_  
(puce ou tatouage)

Nom du chien : \_\_\_\_\_

Race : \_\_\_\_\_

**Variété :** Berger Belges, des Pyrénées, Welsh-Corgi, Parson/ Jack Russell, Chien Courant Suisse, Braque Français, Retrievers, Bouledogue Français, Bichons, Chiens Chinois.  
**Taille :** Schnauzers, Pinschers, Caniches, Parson/ Jack Russell, Spitz, Teckels, Braques Français, Podenco Portugais, Bull Terrier, Chiens à peau nue.  
**Couleurs :** Bergers de Brie, Belges, Dobermanns, Boxers, Schnauzers, Dogues Allemands, Spitz, Elound, Cockers, Caniches, Chow-Chow, Bouledogues, Carlins, Pinschers, Puli, Épagneuls Bretons, Setter Irlandais, Cavalier King Charles.  
**Nature du poil :** Teckels, Saint-Bernard, Chihuahuas, Collies, Braque de Weimar, Hongrois, Fox-Terriers, Podencos Portugais et Ibicencos, Bichons, Chiens de Montagne Portugais, Segugios Italianos, Retrievers, Bergers des Pyrénées et Hollandais, Chien d'Eau Portugais.  
**Poids :** Pékinois, Japonais, Papillons, Phalènes.

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Sexe : \_\_\_\_\_

Nom du père : \_\_\_\_\_

Nom de la mère : \_\_\_\_\_

Producteur : \_\_\_\_\_  
(propriétaire de la lice à la saillie)

Propriétaire M. Mme Mlle \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_

Classe : Intermédiaire  Ouverte  Travail  Champion  Jeune  Puppy  Baby  Vétéran   
Ne concourant pas  Meute  Confirmation

**ATTESTATION**

J'autorise l'Association Canine Territoriale du Centre et la S.C.C., dans le strict cadre associatif et sans but lucratif, à utiliser les photographies prises par ses soins au cours de la manifestation.

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même.

Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition.

En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

Je reconnais être responsable du bien-être du chien que je présente et je m'engage à ne pas le placer dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid et/ou le traiter de manière cruelle. J'ai bien pris connaissance que le non-respect de cette règle entraînera mon exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture par la SCC d'une procédure disciplinaire à mon encontre.

L'ACTCVL sera amené à photographier ou filmer la manifestation. Les images seront susceptibles d'être utilisées dans un but associatif.

L'ACTCVL se réserve la possibilité d'utiliser les coordonnées des participants à la manifestation pour les contacts habituels administratifs et de promotion, dans un cadre associatif. Les fichiers ne sont jamais cédés à des tiers pour utilisation commerciale.

**Je m'engage à ne pas quitter l'exposition avant 17h30 si mon chien est classé**

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ Signature du propriétaire :

**Obligations sanitaires (s'appliquent au CACIB et aux nationales d'élevage)**

• La loi du 6 janvier 1999 et les textes réglementaires d'application seront intégralement respectés lors de l'exposition de Bourges. Voir détails sur les sites de la SCC et de l'ACTC.  
Veuillez prendre toutes les dispositions nécessaires touchant les races concernées. Tout dossier incomplet sera refusé !

**JOINDRE OBLIGATOIREMENT  
sous peine de voir votre engagement refusé**

- Le règlement de vos engagements
- Une photocopie du certificat de vaccination antirabique et du permis de détention pour les chiens de 2<sup>e</sup> catégorie
- Les photocopies des justificatifs pour l'engagement en classes Champion et Travail

**Inscriptions en classe Travail ou Champion**

- Pour la classe travail : joindre la photocopie de l'attestation SCC autorisant la classe travail pour votre chien
- Pour la classe champion : joindre la photocopie du titre de champion autorisant l'inscription dans cette classe.

Ces titres doivent avoir été obtenus et envoyés avant la date de clôture des engagements

Clôture des engagements : 1<sup>re</sup> clôture (prix réduit): 16 janvier 2024 (cachet de la poste faisant foi)  
2<sup>e</sup> clôture : 26 janvier 2024 (date de réception)

**PARTICIPATION AUX FRAIS D'ORGANISATION**

A : première date de clôture des inscriptions, avec tarif réduit :  
le 16 janvier 2024 (cachet de la poste faisant foi)  
B : seconde date de clôture des inscriptions :  
à réception le 26 janvier 2024

le tarif dégressif s'applique si les chiens appartiennent au même propriétaire	A	B	Sommes adressées
1 <sup>er</sup> chien (catalogue interactif-compris) (sauf puppy et vétéran)	43 €	49 €	
2 <sup>e</sup> chien/3 <sup>e</sup> chien (sauf puppy et vétéran)	38 €	45 €	
4 <sup>e</sup> ou suivants (sauf puppy, baby et vétéran)	33 €	39 €	
Puppy, Baby, Vétéran	31 €	37 €	
Chiens ne concourant pas : non Exposés, non Confirmés	23 €	27 €	
Meute avec 6 chiens en individuelle		69 €	
Chien supplémentaire dans la meute	23 €	25 €	
Jeune présentateur (voir dernière page)		8 €	
Réduction de 10 % aux membres de l'ACTC à jour de leur cotisation de l'année en cours. (n° carte : _____)			
<b>Total des engagements</b>			

\*(Une carte d'entrée par propriétaire, une seconde à partir du troisième chien engagé)

Ci-joint règlement des engagements

ci dessus désignés par  
 Mandat  Chèque  CCP  
Libellé à l'ordre de l'ACTC Val de Loire

des cages non numérotées seront mises à la disposition des concurrents en nombre limité

Paires, couples, Lots de reproducteur, Affixe : gratuit.  
inscription au secrétariat le jour de l'exposition.

Un accusé de réception vous sera envoyé par mail. Votre carte d'exposant (ou e-carte pour les engagements internet) vous sera adressée quelques jours avant l'exposition.

Confirmations seules le vendredi 9 février : 35 €  
Inscriptions sur <https://cedia.fr>  
(vous pouvez télécharger le formulaire, ou remplir la page 4)

# SÉANCE DE CONFIRMATION BOURGES

Toutes races **sauf les bergers allemands**

**VENDREDI 9 FEVRIER 2024 de 13h30 à 17h00**

(concerne uniquement les chiens non engagés à l'exposition)

PARC DES EXPOSITIONS

RENSEIGNEMENTS : 02.48.69.48.53 et 06.17.57.21.64

**CLÔTURE DES ENGAGEMENTS PAR COURRIER : 26 JANVIER (date de réception)**

**CONFIRMATIONS** : votre chien doit être **identifié très lisiblement** et vous devez le présenter avec

- sa **fiche d'identification**

- son **certificat de naissance** de la Société Centrale Canine

- le **certificat de vaccination anti-rabique** pour les chiens de 2<sup>e</sup> catégorie ou provenant de l'étranger

- ainsi que le **formulaire d'examen de confirmation** correctement rempli

(téléchargeable sur [www.centrale-canine.fr/DOCUMENT/FORMULAIRES](http://www.centrale-canine.fr/DOCUMENT/FORMULAIRES))

S'inscrire par :

**INTERNET** : [www.cedia.fr](http://www.cedia.fr)

**COURRIER** : Découpez ce coupon et renvoyez-le à :

Cédia - Confirmation Bourges - 67 rue du G<sup>al</sup> Leclerc - 67202 WOLFISHEIM  
accompagné de votre règlement

**Demande d'Engagement à la séance de confirmation vendredi 9 février  
de 13h30 à 17h00 - Un chien par feuille, photocopies correctes acceptées.**

Race \_\_\_\_\_ Sexe \_\_\_\_\_

Identification : \_\_\_\_\_ N° L.O.F. : \_\_\_\_\_ Né(e) le : \_\_\_\_\_  
Puce ou tatouage

Nom du chien : \_\_\_\_\_

Nom du Père : \_\_\_\_\_

Nom de la Mère : \_\_\_\_\_

Nom du Producteur : \_\_\_\_\_

Nom/Prénom du Propriétaire : \_\_\_\_\_

Adresse complète : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Code Postal : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_

**Tarif : 35 €**

le règlement est à libeller à l'ordre de **ACTC Val de Loire**